



**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MADELEINE-DE-LA-
RIVIÈRE-MADELEINE**

POLITIQUE DES AÎNÉS

DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

**PAR JÉRÔME EMOND
CHARGÉ DE PROJET**

OCTOBRE 2015

Préface

Nous, membres du conseil municipal de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine, sommes heureux et surtout satisfaits de présenter à notre population la rédaction d'une politique centrée sur les aînés, laquelle s'inscrit dans la démarche Municipalité amie des aînés (MADA).

Une démarche qui se solde aujourd'hui en objectifs et en actions visant à concevoir et/ou adapter nos politiques, nos services et nos structures, afin de soutenir nos aînés, les aider à vieillir tout en restant actifs, et ce, tout en favorisant et en respectant leur participation.

Une telle politique ne peut se réaliser que par le seul travail et le bon vouloir du conseil municipal. C'est pourquoi nous souhaitons la concertation et la mobilisation de toute la communauté pour nous appuyer dans ce projet.

Nous en profitons pour remercier les membres de l'équipe de la démarche MADA, Georgette Gaudreau, Christine Bonneau, Gilles Desnoyers et Valmond Cotton, pour l'excellence du travail qu'ils ont effectué dans l'élaboration de ce projet.

Merci,

Albini Fournier

Conseiller de la municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine

Table des matières

1. Introduction	1
2. Comité de pilotage	2
3. Définition d'un aîné	3
4. Portrait de la municipalité.....	4
4.1. Données démographiques et socio-économiques.....	4
4.2. Constats tirés des consultations.....	6
5. Orientations de la politique	8
6. Mise en œuvre et suivi du plan d'action.....	10
7. Conclusion	11
8. Remerciements.....	12

1. Introduction

En juillet 2014, la MRC de La Haute-Gaspésie, en collaboration avec le Centre d'action bénévole des Chic-Chocs, a entrepris la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA). Ce projet visait à doter la MRC, son territoire non organisé (TNO) ainsi que ses huit municipalités constituantes de politiques et de plans d'action concrets à mettre en œuvre en faveur des aînés.

Après la nomination d'un élu responsable du dossier par le conseil municipal, un comité de travail a été formé. D'abord, les membres du comité se sont penchés sur un portrait général du milieu composé de données démographiques, économiques et sociales. Ils ont ensuite effectué un recensement des services offerts aux aînés sur le territoire. Puis, des consultations ont été organisées afin de permettre aux aînés de témoigner directement de leurs besoins.

Il est possible de consulter le rapport synthèse de ces premières étapes de la démarche MADA au hautegaspesie.com. C'est donc en se basant sur les résultats de ce diagnostic du milieu, ainsi que sur des exemples de mesures implantées avec succès ailleurs au Québec, que le comité a pu élaborer le contenu de la politique des aînés de la municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine et de son plan d'action.

Grâce à la mise en œuvre de cette politique, la municipalité souhaite faire de son milieu un endroit où il fait bon vieillir. La mise en place d'actions concrètes au bénéfice des aînés, facilement réalisables, contribuera grandement à améliorer la qualité de vie de tous les aînés de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine.

Objectifs de la démarche MADA :

- ✓ Favoriser le vieillissement actif et en santé des aînés;
- ✓ Aider les municipalités à adapter leurs politiques, leurs services et leurs infrastructures au vieillissement de la population;
- ✓ Encourager la participation des aînés dans la communauté et créer des milieux sains, sécuritaires et accueillants;
- ✓ Favoriser le maintien à domicile et l'inclusion sociale des aînés.

2. Comité de pilotage

Le comité de pilotage de la démarche MADA de la municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine est composé des membres suivants :

- ✓ Madame Christine Bonneau
- ✓ Monsieur Valmond Cotton
- ✓ Monsieur Gilles Desnoyers
- ✓ Monsieur Albini Fournier, élu responsable
- ✓ Madame Georgette Gaudreau

Accompagnés par le chargé de projet, monsieur Jérôme Emond, les membres du comité ont eu pour mandat d'élaborer la politique des aînés et le plan d'action de la municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine, à partir des besoins identifiés par les aînés eux-mêmes. C'est donc en s'appuyant sur le portrait du milieu et sur les besoins qui ont été exprimés par les aînés que le comité a défini les actions qui ont été privilégiées.

La démarche MADA a été menée conjointement dans les différentes localités du territoire. Ainsi, au total, ce sont 60 personnes de partout dans la MRC qui ont offert leur temps et leurs connaissances en participant à l'un des neuf comités locaux ou au comité supralocal de la démarche.

3. Définition d'un aîné

Pour des fins pratiques, les citoyennes et les citoyens âgés de 55 ans et plus ont été directement visés par les travaux menés dans le cadre de la démarche MADA. Cette politique des aînés se veut cependant inclusive et s'adresse à l'ensemble de la population, ne serait-ce qu'afin de sensibiliser les plus jeunes aux réalités et aux problèmes vécus par leurs aînés.

Il importe également de soulever que les aînés ne forment pas un bloc homogène. Bien que plusieurs personnes, souvent plus âgées, doivent composer avec une perte d'autonomie plus ou moins marquée, de nombreux aînés sont toujours actifs dans notre société. Ils s'impliquent bénévolement dans divers organismes, apportent du soutien à des proches dans le besoin et font encore parfois partie du marché du travail.

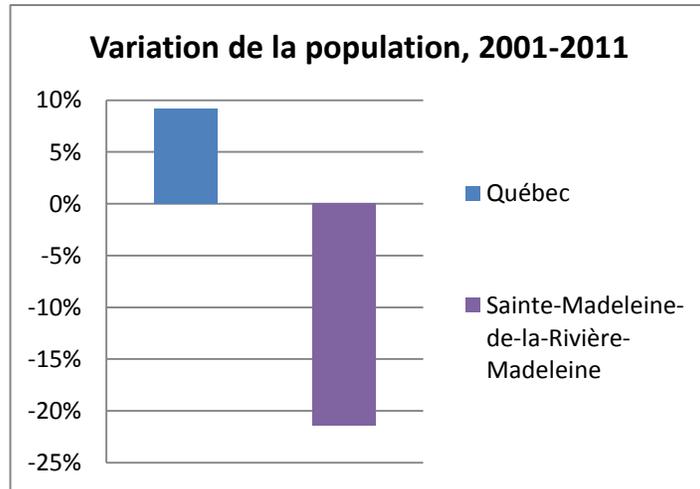
Le plan d'action découlant de la politique prend donc cette réalité en compte et propose une diversité de mesures bénéficiant à tous les groupes d'aînés. Quelques actions s'adressent aussi à l'ensemble des citoyens ou à un groupe plus large que strictement les aînés, par exemple celles visant l'amélioration de l'accessibilité des espaces extérieurs et des bâtiments.

Par leurs expériences et leurs connaissances, les aînés sont une richesse pour Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine. Il est donc essentiel de mettre des mesures en place afin de favoriser leur participation dans notre communauté le plus longtemps possible.

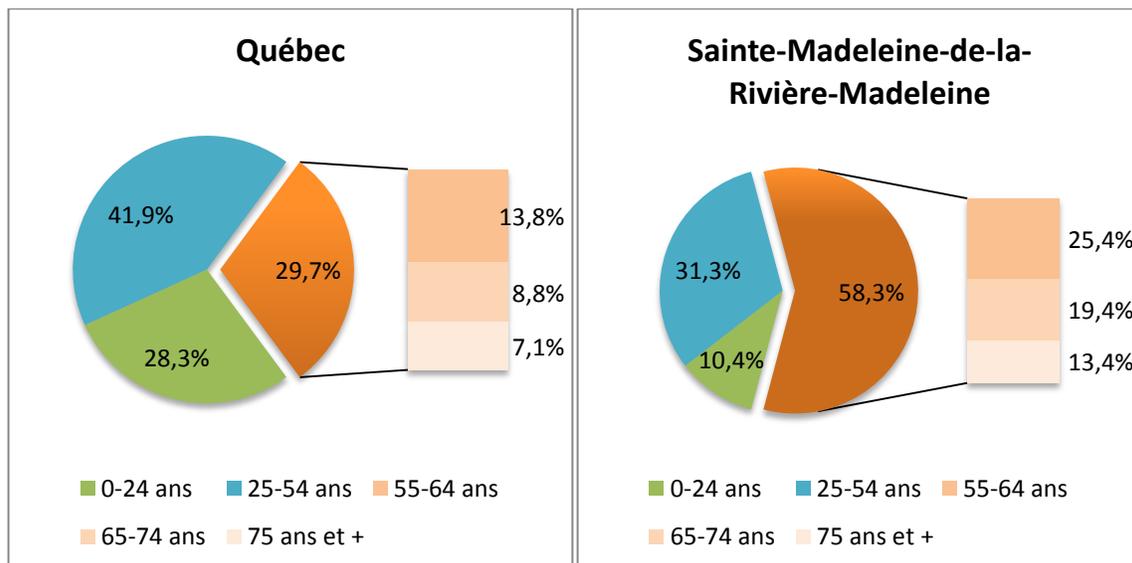
4. Portrait de la municipalité

4.1. Données démographiques et socio-économiques

En 2011, la municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine comptait 335 habitants. Alors que la population de l'ensemble du Québec augmentait entre 2001 et 2011, celle de la municipalité diminuait. Les dernières projections de l'Institut de la statistique du Québec anticipent que cette tendance se poursuivra.



La population de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine est parmi celles qui vieillissent le plus rapidement au Québec. En 2011, l'âge médian y était de 58,6 ans, alors qu'il était de 41,9 ans pour la province. De même, le pourcentage de personnes âgées de 55 ans et plus y était supérieur à celui de la province.



L'Institut de la statistique du Québec prévoit que les groupes des 65 à 74 ans et des 75 ans et plus verront leur proportion actuelle doubler dans les vingt prochaines années.

- ✓ Chez les 65 ans et plus, 65,2 % des gens de la région bénéficient du Supplément de revenu garanti, comparativement à 44,5 % au Québec.
- ✓ Chez les 65 ans et plus, 66,1 % des gens de la région ne détiennent pas de diplôme d'études secondaires, comparativement à 47,4 % au Québec.
- ✓ 16,7 % des 55 à 64 ans et 34,7 % des 65 ans et plus de la MRC ne détiennent pas de permis de conduire.
- ✓ ¼ des 65 ans et plus de la région sont seuls à leur domicile et ⅓ vivent avec une limitation d'activités.

4.2. Constats tirés des consultations

L'objectif des consultations auprès des aînés était d'identifier leurs besoins en fonction des huit champs d'action de la démarche MADA : respect et inclusion sociale, participation sociale, engagement social et citoyen, espaces extérieurs et bâtiments, transport, habitat, soutien communautaire et services de santé, communication et information.

Bien que traités séparément, ces thèmes abordés lors des consultations se sont tous avérés interdépendants. Pour chacun d'entre eux, voici le constat général qui a été dégagé.

Respect et inclusion sociale :

La création de comités de visites amicales ou d'un réseau d'appels amicaux est une solution prioritaire à mettre en place pour répondre au problème d'isolement vécu par de nombreux aînés, situation qui risque de croître dans les années à venir.

Participation sociale :

Des ajustements pourraient être apportés à l'offre d'activités dans certains milieux pour répondre à des intérêts plus larges, mais les gens sont généralement satisfaits.

Engagement social et citoyen :

Avec le vieillissement de la population et l'essoufflement des bénévoles, plusieurs organismes contribuant de longue date à la vitalité des communautés risquent de disparaître à moyen terme, particulièrement dans l'est de la MRC.

Espaces extérieurs et bâtiments :

Les problèmes d'accessibilité aux bâtiments municipaux, aux commerces et aux espaces publics extérieurs sont vécus différemment d'une municipalité à l'autre.

Transport :

L'horaire et les itinéraires du système de transport collectif ne sont pas toujours adaptés aux besoins des aînés et leur amélioration ou l'implantation d'un système de covoiturage organisé devra être étudiée.

Habitat :

Les aînés sont extrêmement attachés à leur milieu de vie; ainsi, quitter leur maison est un choix déchirant, particulièrement dans les villages où il n'y a pas d'offre de logements locatifs ou de ressources d'hébergement.

Soutien communautaire et services de santé :

Les services de soutien communautaire et de santé dont bénéficient les aînés sont généralement satisfaisants malgré certaines lacunes pouvant partiellement être compensées par la création d'un réseau d'entraide ou d'échange de services.

Communication et information :

Les aînés connaissent mal ou peu les ressources et les services qui leur sont offerts et présentement, il n'y a pas de moyen de communication satisfaisant pour les rejoindre.

5. Orientations de la politique

En considérant les caractéristiques de notre milieu et les besoins identifiés par les aînés, les membres du comité de pilotage ont défini les orientations à privilégier dans la politique des aînés de la municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine. Celles-ci serviront de guide à la municipalité dans ses interventions auprès de ses citoyens âgés de 55 ans et plus.

Les orientations qui pouvaient être choisies correspondent aux huit champs d'action de la démarche MADA. Six d'entre eux ont été sélectionnés par le comité. Leurs définitions sont tirées de l'édition 2013-2014 du *Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés* du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

RESPECT ET INCLUSION SOCIALE

L'inclusion sociale et le respect sont des déterminants de la santé et du bien-être des aînés. Le vieillissement actif considère l'inclusion comme un élément important de l'engagement et de la participation sociale, citoyenne et économique des aînés.

PARTICIPATION SOCIALE

La participation à la vie sociale constitue un besoin élémentaire des personnes, notamment des aînés. Participer à la vie familiale, communautaire, culturelle, économique et politique de son milieu permet de maintenir des liens et de donner un sens à la vie.

ENGAGEMENT SOCIAL ET CITOYEN

La contribution des aînés est essentielle à la société. Être engagé dans la vie sociale, politique et économique constitue un déterminant de la santé des aînés.

Ceux-ci doivent avoir des possibilités de contribuer à la société, tant par le bénévolat que la participation citoyenne ou par toute autre forme d'engagement.

ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

Les environnements bâtis jouent un rôle important dans la santé, la participation et la sécurité des aînés. Des espaces extérieurs et des édifices publics adaptés et accessibles soutiennent la contribution et la participation sociale des aînés.

SOUTIEN COMMUNAUTAIRE ET SERVICES DE SANTÉ

Les services de santé et de soutien communautaire sont indispensables pour la santé et l'indépendance des aînés. Une offre de soins adaptés mis à la disposition des aînés nécessite une concertation entre différents acteurs du milieu comme les services sociaux, la santé, l'habitation, le secteur municipal et les organismes communautaires.

COMMUNICATION ET INFORMATION

La communication est une opération fondamentale entre les personnes. Elle est liée à l'inclusion et à la participation sociale. La santé et le bien-être des aînés sont rattachés à la diffusion et à l'accessibilité de l'information.

Orientations retenues à l'échelle de la MRC :

- ✓ Engagement social et citoyen;
- ✓ Espaces extérieurs et bâtiments;
- ✓ Transport;
- ✓ Soutien communautaire et services de santé;
- ✓ Communication et information.

6. Mise en œuvre et suivi du plan d'action

Dans le plan d'action annexé à la politique, un ou des objectifs à atteindre ainsi que plusieurs actions concrètes à mettre en place au cours des trois prochaines années sont liés à chacune des six grandes orientations priorisées.

Les membres du comité de pilotage ont proposé, avec un souci particulier, des mesures réalistes et réalisables en fonction des ressources disponibles et selon la partie prenante la plus appropriée (locale ou supralocale). Les organisations qui ont pris en charge une mesure seront responsables de sa réalisation, avec l'aide des partenaires identifiés au plan d'action et des ressources mises à leur disposition.

Un comité de suivi sera mis en place, épaulé par un employé mandaté à cet effet au niveau supralocal, afin de soutenir la réalisation et d'évaluer les mesures du plan d'action. Les rencontres de ce comité auront lieu au moins deux fois par année.

L'échéancier et les résultats attendus fixés pour chaque mesure du plan d'action permettront au comité de dresser facilement un bilan des réalisations de la démarche MADA. Grâce à ces indicateurs, il sera possible d'établir si les actions ont été implantées avec succès et si elles ont permis d'atteindre ou non leurs objectifs.

7. Conclusion

Le vieillissement de la population est un enjeu important. Tous les secteurs de la société devront s'adapter à cette nouvelle réalité. En s'impliquant dans la démarche MADA, la municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine s'est dotée d'une politique et d'un plan comportant des actions concrètes à mettre en place en faveur des aînés de son milieu.

Toute la communauté est invitée à se mobiliser et à contribuer à la concrétisation de cette politique des aînés. Nous espérons que les efforts fournis par les membres du comité de pilotage et par toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de la démarche MADA aient un impact positif réel dans la vie des aînés de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine.

8. Remerciements

MERCI SPÉCIALEMENT aux membres du comité de pilotage pour leur dynamisme et leur enthousiasme (cf. liste complète des membres à la page 2)... et aux aînés rencontrés pour avoir exprimé sans réserve leurs besoins lors des consultations, parfois même avec émotions!

MERCI aux personnes suivantes pour leur collaboration à la démarche :

- ✓ Renelle Bourdages, Comité ATI
- ✓ Vanessa Caron, MRC de La Matanie
- ✓ Jovette Cloutier, Clubs des 50 ans et + de La Haute-Gaspésie (Carrefour 50 + du Québec)
- ✓ Alvin Doucet, Carrefour action municipale et famille
- ✓ Marie-Pierre Drolet, Table autonome des aînés des Collines (Outaouais)
- ✓ Gérald Gagné, Clubs des 50 ans et + de La Haute-Gaspésie (Carrefour 50 + du Québec)
- ✓ Thérèse Lepage, CISSS de la Gaspésie (secteur Haute-Gaspésie)
- ✓ Julie Mimeault, Association la Croisée
- ✓ Éliane Pelletier, Travail de proximité auprès des aînés

MERCI aux organisations suivantes essentielles à la réalisation de la démarche :

- ✓ Centre d'action bénévole des Chic-Chocs
- ✓ MRC de La Haute-Gaspésie
- ✓ Municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine
- ✓ Secrétariat aux aînés
- ✓ Table régionale de concertation des aînés Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine